



Conseil d'administration du 14 novembre 2019

Membres en exercice : 51

Membres présents ou suppléés : 21

Membres ayant donné mandat : 5

Nombre de voix : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

DELIBERATION n°20190557
APPROBATION DU BUDGET RECTIFICATIF n°2 – 2019

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Cévennes, convoqué par courriel du 31 octobre 2019, s'est réuni le 14 novembre 2019 à 9h30, au siège de l'établissement à Florac Trois Rivières, sous la présidence de M. Henri COUDERC :

Présents avec voix délibérative : M. Patrick ALIMI représenté par M. Bruno GOURMAUD, M. Jean-Pierre ALLIER, M. Pascal BEAURY, Mme Jeannine BOURRELY, Mme Antonia CARILLO, M. Kisito CENDRIER, M. Arnaud COLLIN, M. Henri COUDERC, M. Patrick DELEUZE représenté par Mme Antonia CARILLO, Mme Chloé DEMEULENAERE représentée par Mme Réjane PINTARD, Mme Brigitte DONNADIEU, M. Sébastien FOREST représenté par Mme Émilie PERRIER, M. Jean HANNART, M. Benoit HOUSSAY représenté par M. Jean-Charles SENEZ, M. Christian HUGUET représenté par M. Serge GRASSET, M. Alain JAFFARD, M. Denis PIT, M. Pierre PLAGNES, Mme Line ROUSTAN, M. Daniel SEVEN, M. Georges ZINSSTAG.

Ayant donné mandat : Mme Catherine CIBIEN à M. Henri COUDERC, Mme Marianne CARBONNIER-BUCKARD à M. Henri COUDERC, M. Lucien AFFORTIT à M. Jean-Pierre ALLIER, Mme Florence PRATLONG à M. Henri COUDERC, M. André THEROND à Mme Line ROUSTAN.

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.331-3 et R.331-23,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatifs à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP),

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Sur proposition de la directrice de l'établissement,

Après un vote à l'unanimité, le conseil d'administration décide :

Article 1

De voter les prévisions budgétaires suivantes :

1) Les nouvelles autorisations budgétaires suivantes pour l'année 2019 :

- **84,3 ETPT sous plafond et 3,34 ETPT hors plafond,**
- **8 413 455 € d'autorisations d'engagement dont :**
 - o **5 270 000 € en enveloppe de personnel,**
 - o **1 799 300 € en enveloppe de fonctionnement,**
 - o **312 555 € en enveloppe d'intervention,**
 - o **1 031 600 € en enveloppe d'investissement,**

- 7 862 509 € de crédits de paiement dont :
 - o 5 270 000 € en enveloppe de personnel,
 - o 1 683 160 € en enveloppe de fonctionnement,
 - o 300 000 € en enveloppe d'intervention,
 - o 609 349 € en enveloppe d'investissement,
- 7 368 037,54 € de prévisions de recettes,
- 494 471,46 € de solde budgétaire.

2) Les nouvelles prévisions comptables suivantes pour 2019 :

- 523 526 € de prélèvement de trésorerie,
- -522 844 € de résultat patrimonial,
- 190 757 € d'insuffisance d'autofinancement,
- 513 932 € de prélèvement sur fonds de roulement.

Article 2

Les tableaux budgétaires GBCP des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale sont joints à la présente délibération. Ces tableaux précisent les montants du budget initial, du budget rectificatif n°1, du présent budget rectificatif ainsi que les écarts.

La directrice,


Anne LEGILE

Le président du conseil d'administration,


Henri COUDERC



TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Notification moyens du 25 février 2019 75,5 ETP et 84,3 ETPT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP	75,5	2	77,5
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	84,3	3,34	87,64

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	PLAFOND ORGANISME						TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME		
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI			ETPT	ETP	masse salariale
	ETPT	ETP	masse salariale	ETPT	ETP	masse salariale			
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3)	84,3	75,5	5 180 264,00	3,34	2	89 735,40	87,64	77,5	5 270 000,00
1 - TITULAIRES	31,869	32,5	1 958 767,95	0	0	0,00	31,869	32,5	0,00
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et actes de gestion, dont CAP, déconcentrés dans l'organisme)	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
* Titulaires organisme (corps propre)	31,869	32,5	1 958 767,95	0	0	0,00	31,869	32,5	1 958 767,95
- en fonction dans l'organisme :	31,869	32,5	1 958 767,95	0	0	0,00	31,869	32,5	1 958 767,95
Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	31,87	32,5	1 958 767,95	0	0	0,00	31,869	32,5	1 958 767,95
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0,00	0	0	0,00			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	0	0	0,00	0	0	0,00			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme- MAD sortantes remboursées	0	0	0,00	0	0	0,00			
2 - NON TITULAIRES	52,431	43	3 069 871,71	0,45	0	54 856,13	52,881	43	3 124 727,84
* Non titulaires de droit public	52,431	43	3 069 871,71	0,45	0	54 856,13	52,881	43	3 124 727,84
- en fonction dans l'organisme :	52,431	43	3 069 871,71	0,45	0	54 856,13	52,881	43	3 124 727,84
Contractuels sous statut :	11,862	10,1	559 285,76	0,45	0	54 856,13	12,312	10,1	614 141,89
øCDI	4,63	4,7	249 180,42	0	0	22 660,00	4,625	4,7	271 840,42
øCDD	7,24	5,4	310 105,34	0,45	0	32 196,13	7,687	5,4	342 301,47
Contractuels hors statut :	9,521	1,4	360 964,03	0	0	0,00	9,521	1,4	360 964,03
øCDI	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
øCDD	9,52	1,4	360 964,03	0	0	0,00	9,521	1,4	360 964,03
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	31,05	31,5	2 149 621,92	0	0	0,00	31,048	31,5	2 149 621,92
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0,00	0	0	0,00			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0,00	0	0	0,00			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0,00	0	0	0,00			
* Non titulaires de droit privé	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
øCDI	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
øCDD	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
- en fonction dans une autre personne morale	0	0	0,00	0	0	0,00			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0,00	0	0	0,00			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0,00	0	0	0,00			
3 - CONTRATS AIDES				2,89	2	34 879,27	2,89	2	34 879,27
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (4 + 5)							0	0	0,00
4 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT							0	0	0,00
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0,00
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0,00
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0,00
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0,00
5 - EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES							0	0	0,00
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur							0	0	0,00
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur							0	0	0,00
6 - AUTRES ELEMENTS DE MASSE SALARIALE			151 624,94				0	0	151 624,94
Autres rémunérations : allocation de retour à l'emploi, vacances			131 763,34						131 763,34
Action sociale et œuvres sociales (compte comptable 647)			19 861,60						19 861,60
Allocations retraites à la charge de l'établissement									0,00

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES									RECETTES					
	Montants								Montants					
	AE				CP				COFI 2018	BR1 2019	Variation BR2/BR1	BR2 2019		
	CF 2018	BR1 2019	Variation BR2/BR1	BR2 2019	CF 2018	BR1 2019	Variation BR2/BR1	BR2 2019						
Personnel	5 231 940	5 270 000	-	5 270 000	5 232 162	5 270 000	-	5 270 000	6 950 473	7 042 918	-	46 617	6 996 301	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	855 026	840 000	-	840 000	855 026	840 000	-	840 000		13 000	1 452	14 452		Autres financements de l'Etat
									26 733					Fiscalité affectée
									-	-	-	-		Autres financements publics (hors dotation de fonctionnement AFB)
Fonctionnement	1 138 758	1 808 244	-	8 944	1 799 300	1 109 689	-	50 000	6 714 918	6 708 918	-	6 708 918	6 708 918	Dotation de fonctionnement AFB
									208 822	321 000	-	48 068	272 932	Recettes propres
Intervention	551 921	316 534	-	3 979	312 555	589 747	-	48 700						
Investissement	648 135	945 300	86 300	1 031 600	705 026	916 610	-	307 261						
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	7 570 754	8 340 078	73 377	8 413 455	7 636 623	8 268 470	-	405 961	7 852 515	7 639 439	-	271 401	7 368 038	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)					215 892	-		-	-	629 031	-	134 559	494 471	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
1 Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine du territoire	866 967,70	866 967,70	102 900,00	65 050,00	7 360,00	-	11 500,00	11 500,00	988 727,70	943 517,70
1-1 Acquisition de connaissances	587 130,70	587 130,70	94 650,00	56 800,00	7 360,00	-	11 500,00	11 500,00	700 640,70	655 430,70
1-2 Administration et diffusion des connaissances	239 837,70	239 837,70	4 250,00	4 250,00					244 087,70	244 087,70
1-3 Contribution à des programmes de recherche	39 999,30	39 999,30	4 000,00	4 000,00					43 999,30	43 999,30
2 Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel	721 146,80	721 146,80	33 950,00	33 950,00	16 900,00	3 000,00	35 000,00	35 000,00	806 996,80	793 096,80
2-1 Surveillance du territoire et des usages	501 756,70	501 756,70	4 250,00	4 250,00					506 006,70	506 006,70
2-2 Activités de gestion et de restauration de population, d'espèces et de milieux	186 979,60	186 979,60	29 700,00	29 700,00	10 000,00	3 000,00	35 000,00	35 000,00	261 679,60	254 679,60
2-3 Activités de gestion et de restauration de patrimoines culturels et paysagers	32 410,50	32 410,50			6 900,00				39 310,50	32 410,50
3 Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable	1 509 749,60	1 509 749,60	232 001,00	189 891,00	278 520,00	233 000,00	134 100,00	84 725,00	2 154 460,60	2 017 365,60
3-1 Agriculture	471 085,30	471 085,30	34 391,00	31 391,00	19 960,00	30 000,00	115 000,00	25 000,00	640 436,30	557 476,30
3-2 Sylviculture	254 066,70	254 066,70	5 000,00	5 000,00	3 360,00	8 000,00	2 900,00	45 000,00	264 426,70	312 066,70
3-3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, loisirs et accès à la nature	213 382,30	213 382,30	77 100,00	55 000,00	47 510,00	50 000,00	-	-	337 992,30	318 382,30
3-4 Accompagnement des acteurs sur la chasse et la pêche de loisir	137 388,90	137 388,90	1 500,00	1 500,00	20 000,00	25 000,00	2 100,00	2 100,00	160 988,90	165 988,90
3-5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement cadre de vie et urbanisme	222 657,50	222 657,50	35 000,00	42 500,00	159 130,00	100 000,00	15 000,00	-	431 787,50	365 157,50
3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoirs-faire artisanaux	77 416,30	77 416,30			28 560,00	20 000,00			105 976,30	97 416,30
3-7 Pêche professionnelle en milieu marin	-	-							-	-
3-8 Accompagnement des acteurs sur la gestion de la ressource en eau	96 282,90	96 282,90	62 100,00	37 500,00				12 625,00	158 382,90	146 407,90
3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et changements climatiques	37 469,70	37 469,70							37 469,70	37 469,70
3-10 Autres actions de développement durable (déchets, APA, santé...)	-	-	17 000,00	17 000,00					17 000,00	17 000,00
4 Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	934 107,50	934 107,50	274 500,00	239 500,00	7 000,00	11 000,00	300 000,00	237 000,00	1 515 607,50	1 421 607,50
4-1 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires - public scolaire	121 789,70	121 789,70	4 500,00	4 500,00					126 289,70	126 289,70
4-2 Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires - tous publics	279 099,20	279 099,20	25 000,00	25 000,00	7 000,00	11 000,00			311 099,20	315 099,20
4-3 Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public	339 704,20	339 704,20	81 000,00	81 000,00			300 000,00	237 000,00	720 704,20	657 704,20
4-4 Outils de communication de l'EPNN	193 514,40	193 514,40	164 000,00	129 000,00					357 514,40	322 514,40
5 Piloter la politique du Parc national	212 328,30	212 328,30	40 590,00	20 000,00					252 918,30	232 328,30
5-1 Animation et évaluation de la charte	201 946,40	201 946,40	40 590,00	20 000,00					242 536,40	221 946,40
5-2 Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines	-	-							-	-
5-3 Contribution aux politiques européennes et internationales	10 381,90	10 381,90							10 381,90	10 381,90
6 Gérer l'établissement public	1 025 700,10	1 025 700,10	1 115 269,00	1 134 769,00	2 775,00	53 000,00	551 000,00	241 124,00	2 694 744,10	2 454 593,10
6-1 Management général	427 502,40	427 502,40	30 000,00	31 404,00					457 502,40	458 906,40
6-2 Gestion financière	249 587,20	249 587,20							249 587,20	249 587,20
6-3 Fonctionnement général de l'établissement	275 190,40	275 190,40	538 268,00	546 399,00	2 775,00	53 000,00	95 000,00	109 124,00	901 242,40	903 722,40
6-4 Gestion des ressources humaines	73 411,10	73 411,10	20 001,00	20 001,00					93 412,10	93 412,10
6-5 Immobilier / Logistique	-	-	537 000,00	536 965,00			456 000,00	132 000,00	993 000,00	668 965,00
TOTAL	5 270 000,00	5 270 000,00	1 799 300,00	1 683 160,00	312 555,00	300 000,00	1 031 600,00	609 349,00	8 413 455,00	7 862 509,00

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

-

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES								Total (C)
	Recettes globalisées					Recettes fitchées			
	Contribution AFB	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fitchées	Autres financements publics fitchées	Recettes propres fitchées	
FONDS_EUROP-Fonds européens									-
CENTREINFO							71 917,00		71 917,00
VALOPAT									-
AGRI CULTURE							20 206,29		20 206,29
CABPASTO									-
FORANCIEN							61 000,00		61 000,00
GENIE ECOLOGIQUE MILIEUX							704,18		704,18
MINISTRES-Ministres (hors MEDDE)									-
ARCHITECT									-
CONGCVT							8 000,00		8 000,00
RECDIV		14 451,52							14 451,52
AGRICULTURE						3 048,21			3 048,21
FORANCIEN						2 586,44			2 586,44
TOURISME							12 000,00		12 000,00
LAUBAMAC						64 988,85		3 140,00	68 128,85
AUTRES_RECETTES-Recettes diverses de l'établissement									-
ACCESNAT								13 521,20	13 521,20
RECDIV	6 708 918,00				267 931,85				6 976 849,85
TOURDURABLE					5 000,00				5 000,00
AUTRES_FONDS_PUBLICS-Autres fonds publics									-
AGRICULTURE									-
EAU							6 360,00		6 360,00
CONGCVT							4 000,00		4 000,00
AUTRE DEVELOPPEMENT DURABLE							4 000,00		4 000,00
MEDDE-Ministère de l'Ecologie									-
AGRICULTURE						11 000,00			11 000,00
FORANCIEN						20 000,00			20 000,00
CENTREINFO						13 567,00			13 567,00
MAISONPARC						30 000,00			30 000,00
COLLOC-Collectivités locales									-
SYLVICULTURE DURABLE									-
CENTREINFO							21 697,00		21 697,00
VALOPAT									-
TOTAL	6 708 918,00	14 451,52	-	-	272 931,85	145 190,50	209 884,47	16 661,20	7 368 037,54

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C

494 471,46

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS					
	CF 2018	BR1 2019	Variation BR2/BR1	BR2 2019		CF 2018	BR1 2019	Variation BR2/BR1	BR2 2019	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	629 031		494 471		215 892	-		-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>										<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>										<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) (b1) ;										Nouveaux emprunts (capital) (b2) ;
Nouveaux prêts (capital) (b1) ; Avances de trésorerie IPAMAC MOH, actoins mutualisées itinérance, aire bivouac, mise en tourisme itinérance gorges Tarn, GR7, trame noire		5 250		19 461						Remboursements de prêts (capital) (b2) ;
Dépôts et cautionnements (b1)	75									Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	10 631	55 477		58 071		27 580	48 477		48 477	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	18 417					15 807				Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	29 048	689 757		572 003		259 279	48 477		48 477	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	230 231	-		-		-	641 281		523 526	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	153 152	0		-		-	269 881		154 268	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	77 004	0		-		-	282 077		369 258	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	259 279	689 757		572 003		259 279	689 757		572 003	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
<u>Opération 1</u> TVA	C 4458		9 594,00	
<u>Opération 2</u> Préservation forêts anciennes	C 46782 C 46781	Reversement à l'école de Purpan Encaissement pour école de Purpan	48 476,54	48 476,54
TOTAL			58 070,54	48 476,54

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

les montants relatifs à la TVA doivent obligatoirement apparaître

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants				PRODUITS	Montants			
	CF 2018	BR1 2019	Variation BR2/BR1	BR2 2019		CF 2018	BR1 2019	Variation BR2/BR1	BR2 2019
Personnel	4 911 046	4 943 020	0	4 943 020	Subventions de l'Etat	97 907	13 000	1 452	14 452
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	855 026	840 000	0	840 000	Fiscalité affectée	26 733		0	
			0		Autres subventions	97 938	168 917	-34 883	134 034
Fonctionnement autre que les charges de personnel	2 065 376	2 599 665	-87 002	2 512 664	Contribution AFB	6 714 918	6 708 918	0	6 708 918
Intervention (le cas échéant)	598 389	348 700	-48 700	300 000	Autres produits	309 736	431 000	-55 564	375 436
TOTAL DES CHARGES (1)	7 574 811	7 891 385	-135 702	7 755 684	TOTAL DES PRODUITS (2)	7 247 232	7 321 835	-88 995	7 232 840
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0		0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	327 579	569 551		522 844
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	7 574 811	7 891 385	-135 702	7 755 684	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	7 574 811	7 891 385	-135 702	7 755 684

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants			
	CF 2018	BR1 2019	Variation BR2/BR1	BR2 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-327 579	-569 551		-522 844
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	482 887	510 000	-7 476	502 524
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		110 000	-7 496	102 504
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	9 083	29 526		
- produits de cession d'éléments d'actifs	12 934	166 000		67 932
+ quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	97 928			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	53 528	-306 025		-190 757

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants				RESSOURCES	Montants			
	CF 2018	BR1 2019	Variation BR2/BR1	BR2 2019		CF 2018	BR1 2019	Variation BR2/BR1	BR2 2019
Insuffisance d'autofinancement	0	306 025		190 757	Capacité d'autofinancement	53 528	0		0
Investissements	715 002	916 610	-307 261	609 349	Financement de l'actif par l'État	231 390			
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	12 934			
					Autres ressources (subventions)	88 838	427 604	-189 902	237 702
					Autres ressources (ventes)		166 000		67 932
Remboursement des dettes financières	150	5 250		19 461	Augmentation des dettes financières	75			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	715 152	1 227 885	-408 318	819 567	TOTAL DES RESSOURCES (6)	386 765	593 604	-287 970	305 634
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	328 387	634 281	-120 348	513 932

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants			
	CF 2018	BR1 2019	Variation BR2/BR1	BR2 2019
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-328 387	-634 281	120 348	-513 932
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	-558 543	7 000	2 594	9 594
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	230 156	-641 281	117 754	-523 526
<i>Dont variation de la TRÉSORERIE FLECHÉE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*</i>	153 152	-157 104	2 836	-154 268
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	1 806 271	1 171 991	120 348	1 292 339
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-75 202	-68 202	2 594	-65 608
Niveau final de la TRÉSORERIE	1 881 473	1 240 193	117 754	1 357 947
<i>Dont niveau final de TRÉSORERIE fléchée</i>	-121 303	-278 407	2 836	-275 571

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	1 881 473	1 622 873	4 526 035	4 417 198	3 501 255	3 406 756	2 782 886	2 053 491	3 149 822	2 960 103	2 496 151	2 008 642	34 806 687
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	854	3 692 262	3 412	15 863	34 768	16 148	20 567	2 158 612	105 282	49 228	899 305	-	6 996 301
Autres financements de l'Etat		2 282	2 282		2 282	2 282	5 324						14 452
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics (hors dotation de fonctionnement AFB)													-
Dotation de fonctionnement AFB		3 689 905						2 146 854			872 159		6 708 918
Recettes propres	854	75	1 130	15 863	32 487	13 867	15 243	11 758	105 282	49 228	27 146		272 931,85
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	40 658	6 404	6 360	-	31 206	31 048	256 059	371 736
Financements de l'État fléchés										11 000	23 048	111 142	145 191
Autres financements publics fléchés						29 697	4 704	6 360		20 206	4 000	144 917	209 884
Recettes propres fléchées						10 961	1 700				4 000		16 661
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48 477	-	-	48 477
Emprunts : encaissements en capital													-
Prêts : encaissement en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48 477	-	-	48 477
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements										48 477			48 477
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	854	3 692 262	3 412	15 863	34 768	56 807	26 971	2 164 972	105 282	128 911	930 353	256 059	7 416 514
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	255 245	784 246	107 309	916 505	113 069	678 481	751 117	1 028 759	265 883	585 198	1 076 534	906 755	7 469 100
Personnel	186 334	597 692	22 439	775 456	99 804	452 305	615 917	627 332	99 000	423 066	770 655	600 000	5 270 000
Fonctionnement	62 886	130 321	53 937	104 724	10 447	166 460	125 469	318 170	105 967	104 872	200 000	240 258	1 623 511
Intervention		52 710	7 571	20 493		26 006		27 094	21 018	15 612	90 000	39 497	300 000
Investissement	6 025	3 523	23 361	15 832	2 818	33 710	9 731	56 163	39 898	41 648	15 879	27 000	275 589
Dépenses liées à des recettes fléchées	4 209	3 945	4 940	15 301	14 109	2 195	-	35 288	29 117	7 666	276 641	-	393 410
Personnel													-
Fonctionnement	2 459	3 945	4 940	15 301	14 109	2 195		10 374	4 308	2 019		-	59 649
Intervention													-
Investissement	1 750							24 914	24 808	5 647	276 641		333 760
Opérations non budgétaires	-	910	-	-	2 090	-	5 250	4 594	-	-	64 688	-	77 532
Emprunts : remboursements en capital													-
Prêts : décaissements en capital							5 250				14 211	-	19 461
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	910	-	-	2 090	-	-	4 594	-	-	50 477	-	58 071
- TVA décaissée		910			2 090			4 594			2 000		9 594
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements											48 477		48 477
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	259 454	789 100	112 248	931 806	129 268	680 676	756 367	1 068 641	295 000	592 863	1 417 863	906 755	7 940 041
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	258 600	2 903 162	- 108 837	- 915 943	- 94 499	- 623 870	- 729 395	1 096 331	- 189 719	- 463 952	- 487 509	- 650 695	523 527
SOLDE CUMULE (1) + (2)	1 622 873	4 526 035	4 417 198	3 501 255	3 406 756	2 782 886	2 053 491	3 149 822	2 960 103	2 496 151	2 008 642	1 357 947	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2019 non dénouées (restes à payer sur opérations fléchées)	Prévision 2019	Prévision 2020	Prévision 2021	Prévision 2022 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		-121 303 €	-275 571 €	-589 439 €	-466 939 €	
Recettes fléchées (b)	0 €	371 736 €	312 417 €	253 100 €	0 €	937 253 €
Financements de l'État fléchés		145 191 €	0 €	0 €	0 €	145 191 €
Autres financements publics fléchés		209 884 €	225 307 €	253 100 €	0 €	688 291 €
Recettes propres fléchées		16 661 €	87 110 €	0 €	0 €	103 771 €
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	253 187 €	526 004 €	626 285 €	130 600 €	100 000 €	1 636 076 €
Personnel						
AE=CP		108 426 €				108 426 €
Fonctionnement						
AE		122 049 €	196 318 €	0 €		318 367 €
CP	13 006 €	99 564 €	214 461 €	30 600 €		357 631 €
Intervention						
AE						0 €
CP						0 €
Investissement						
AE		394 031 €	63 861 €	200 000 €	0 €	657 892 €
CP	240 181 €	318 014 €	411 824 €	100 000 €	100 000 €	1 170 019 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-253 187 €	-154 268 €	-313 868 €	122 500 €	-100 000 €	-698 823 €
<i>Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)</i>						
Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.						
Autofinancement des opérations fléchées (d)						0
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)						0
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	-253 187 €	-275 571 €	-589 439 €	-466 939 €	-566 939 €	-698 823 €

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recetus

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision Coût total de l'opération (prévision)	Prévision N										Prévision N+1 et suivantes					
			AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (4) + (5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
Infrastructures d'accueil du public	Fonctionnement (marché)	23 790	0	0	19 886	19 886	0	0	0	0	6 396	6 396	3 900	17 400				
Etude prospective gîte Aire de Côte	Fonctionnement (marché)	209 769	221 751	221 751	0	0	209 769	209 769	0	0	0	0	0	0				
Aménagement extérieur Sersyvide Mont Aiguail	Investissement (marché)	123 140	13 140	13 140	110 000	110 000	0	0	7 000	0	7 000	0	0	116 140				
Aménagement maison de Fontaine Gênesch	Investissement (marché)	60 170	50 170	50 170	10 000	10 000	864	864	49 306	10 000	59 306	0	0	0				
Aménagement cour du château	Investissement (marché)	34 510	13 016	13 016	16 500	16 500	0	0	13 016	3 894	17 000	5 000	0	17 516				
Dépenses maison de Gênesch	Investissement (marché)	60 054	19 100	19 100	854	854	9 600	9 600	4 400	9 600	9 600	40 000	40 000	0				
Maison du tourisme et du Parc Florac	Personnel	20 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	0	0	0				
	Investissement (marché)	208 091	208 091	208 091	0	0	105 295	105 295	102 799	0	102 799	0	0	0				
Total Op 1		711 740	535 268	535 268	147 454	147 454	331 388	331 388	181 757	24 938	206 695	48 900	191 086	-	-	-	-	-
Agriculture																		
Développement de l'agriculture biologique	Personnel	28 900	9 635	9 635	19 271	19 271	9 635	9 635	19 271	19 271	0	0	0	0				
	Fonctionnement	86 110	6 736	6 736	26 000	26 000	2 500	2 500	4 238	16 764	21 000	53 274	62 610					
Animation PAEC	Personnel	53 869	53 869	53 869	0	0	53 869	53 869	0	0	0	0	0	0				
Total Op 2		168 869	70 239	70 239	45 271	45 271	66 103	66 103	4 238	36 635	40 271	53 274	62 610	-	-	-	-	-
Agriculture																		
Colonne pastorale La Barre du Pont	Investissement (marché)	100 097	0	0	100 097	100 097	0	0	0	0	15 000	15 000	0	85 097				
Total Op 3		100 097	-	-	100 097	100 097	-	-	-	-	15 000	15 000	-	85 097	-	-	-	-
Sylviculture																		
Préservation forêts anciennes	Personnel	103 367	103 367	103 367	0	0	103 367	103 367	0	0	0	0	0	0				
	Fonctionnement	75 958	72 540	72 540	0	0	72 540	72 540	0	0	0	0	0	0				
	Investissement	428 840	230 277	230 277	2 000	2 000	183 289	183 289	45 000	0	45 000	0	0	0				
Total Op 4		608 125	406 184	406 184	2 000	2 000	359 246	359 246	45 000	-	45 000	-	-	-	-	-	-	-
Aménagement																		
Habitat partagé Le Bramadou	Fonctionnement (marché)	39 535	0	0	7 152	7 152	5 500	5 500	5 500	5 500	32 382	34 034	100 000	100 000				
	Investissement	260 000	15 000	15 000	0	0	0	0	0	0	15 000	30 000	0	0				
	Personnel	149 938	103 371	103 371	23 284	23 284	103 371	103 371	23 284	23 284	0	0	0	0				
Laubnac	Fonctionnement (marché)	102 345	75 548	75 548	26 797	26 797	66 778	66 778	8 770	26 794	35 964	0	0	0				
	Investissement	4 000	0	0	4 000	4 000	0	0	0	-4 000	-4 000	0	0	0				
Total Op 5		259 244	178 919	178 919	54 901	54 901	178 149	178 149	8 770	54 978	62 848	47 382	64 034	200 000	100 000	-	-	100 000
Eau																		
Bai Miel Camargue	Investissement	12 625	12 625	12 625	0	0	0	0	12 625	0	12 625	0	0	0				
	Personnel	13 330	6 665	6 665	6 665	6 665	0	0	6 665	6 665	6 665	6 665	6 665	0				
	Fonctionnement	128 600	62 100	62 100	0	0	36 039	36 039	0	37 500	37 500	66 500	60 500	30 600				
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Total Op 6		154 555	12 625	12 625	66 765	66 765	-	-	12 625	44 165	58 790	73 165	67 165	30 600	-	-	-	-
Accès à la nature																		
Guide touristique patrimoine canyon	Fonctionnement (marché)	21 255	0	0	21 255	21 255	0	0	0	0	8 000	8 000	0	13 255				
Total Op 7		21 255	-	-	21 255	21 255	-	-	-	-	8 000	8 000	-	13 255	-	-	-	-
Commissaires épiscopes et milieu																		
Projet Lyle Gypconnect	Personnel	158 085	50 000	50 000	49 207	49 207	50 000	50 000	49 207	49 207	56 878	56 878	0	0				
	Investissement	49 500	36 638	36 638	0	0	36 638	36 638	0	0	3 361	3 361	0	0				
	Fonctionnement	59 495	14 364	14 364	0	0	14 364	14 364	0	0	44 062	44 062	0	0				
Total Op 8		255 041	101 033	101 033	49 207	49 207	101 033	101 033	49 207	49 207	104 801	104 801	-	-	-	-	-	-
Valorisation des patrimoines																		
Interprétation Mas de la Barque et Pic Casani	Investissement (marché)	147 761	23 761	23 761	126 000	126 000	5 276	5 276	17 488	30 790	48 270	0	0	0				
	Investissement (marché)	54 800	19 800	19 800	35 000	35 000	9 360	9 360	10 440	19 000	29 440	0	0	0				
	Investissement (marché)	49 720	49 720	49 720	480	480	0	0	14 916	34 804	35 284	0	0	0				
Total Op 9		252 281	92 281	92 281	160 440	160 440	14 635	29 551	62 730	41 278	104 000	-	-	-	-	-	-	-
Patrimoine immobilier																		
Bâtiments administratifs	Investissement	524 608	104 438	104 438	420 170	420 170	104 438	104 438	0	64 500	64 500	15 000	300 670	20 000				
Total Op 10		524 608	104 438	104 438	420 170	420 170	104 438	104 438	-	64 500	64 500	15 000	300 670	20 000	-	-	-	-
Interventions																		
Subventions au territoire	Interventions	351 291	928 483	915 591	312 555	312 555	589 747	589 747	200 000	100 000	300 000	325 000	325 000	325 000	325 000	325 000	325 000	325 000
Total Op 11		351 291	928 483	915 591	312 555	312 555	589 747	589 747	200 000	100 000	300 000	325 000	325 000	325 000	325 000	325 000	325 000	325 000
		535 644	338 341	338 341	108 438	108 438	335 341	335 341	108 438	108 438	63 543	63 543	-	-	-	-	-	-
	Se total financement	535 644	169 218	169 218	163 194	163 194	161 712	161 712	13 000	102 943	113 954	200 218	231 651	36 600	-	-	-	-
	Se total intervention	351 291	928 483	915 591	312 555	312 555	589 747	589 747	200 000	100 000	300 000	325 000	325 000	325 000	325 000	325 000	325 000	325 000
	Se total investissement	2 364 721	1 915 529	1 915 529	824 201	824 201	666 459	675 379	302 112	139 708	441 830	78 861	752 484	200 000	130 000	100 000	100 000	100 000
TOTAL		3 697 585	2 444 571	2 441 679	1 408 376	1 408 376	1 742 259	1 757 176	515 118	449 182	964 200	667 622	1 382 898	525 000	475 600	325 000	425 000	425 000

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne englobe les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, la case échéant présentée avec le compte financier N-1, cette colonne englobe les éventuels reports en AE et en CP.

Solde autofinancement en N : 1 988 084

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision Financement de l'opération	Prévision N			Prévisions en N+1 et suivantes		
			Encasement des années antérieures à N	Encasement prévu en N	Encasement des années antérieures à N+1	Encasement prévu en N+2	Encasement des années antérieures à N+2	

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BR2 2019		
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer (CF 2018)	735 473	
	2	Niveau initial du fonds de roulement (CF 2018)	1 806 271	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement (CF 2018)	-75 202	
	4	Niveau initial de la trésorerie (CF 2018)	1 881 473	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée (CF 2018)	-121 303	
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée (CF 2018)	2 002 776		
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	8 413 455	
	6	Résultat patrimonial	-522 844	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	-190 757	
	8	Variation du fonds de roulement	-513 932	
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-19 461	
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	0
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	0
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	0
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-494 471
	12.a	Recettes budgétaires		
12.b	Crédits de paiement ouverts			
13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		29 055	
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		-523 526	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		-154 268	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-369 258	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		9 594	
16	Variation des restes à payer		550 946	
Niveaux finaux	17	Niveau final de restes à payer	1 286 419	
	18	Niveau final du fonds de roulement	1 292 339	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-65 608	
	20	Niveau final de la trésorerie	1 357 947	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	-275 571	
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	1 633 518		
		Comptabilité budgétaire		
		Comptabilité générale		

Conseil d'administration du 14 novembre 2019

NOTE DE L'ORDONNATEUR BUDGET RECTIFICATIF N°2 2019 ET BUDGET INITIAL 2020

La lecture de cette note nécessite de se référer en parallèle aux tableaux de présentation de gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) du budget rectificatif n°2 2019 et du budget initial 2020 de l'établissement, fournis en annexe.

Mémo

CF : compte financier ; BI budget initial ; BR budget rectificatif

AE : autorisation d'engagement - CP : crédit de paiement - RAP : reste à payer – CAP : charges à payer

RIFSEEP : régime indemnitaire lié aux fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel

PPCR : parcours professionnels, carrières et rémunérations

BUDGET RECTIFICATIF N°2 2019

1. Rappel de la stratégie globale pour 2019

En matière thématique, l'ambition pour l'établissement est de s'engager sur la voie de l'exemplarité sur le plan de l'éco-responsabilité au sein d'un territoire qu'il continue à soutenir sur le plan du développement durable.

En interne le développement de l'éco-responsabilité s'est traduit par :

- i) des investissements notamment pour la poursuite des travaux de rénovation (énergétique) des bâtiments (ex : réfection de la toiture des bâtiments administratifs du siège, réaménagement de la maison de Font-Vive à Génolhac) et pour l'acquisition de véhicules à faible émission (première voiture électrique en service depuis 2018) ;
- ii) et le développement ou le renforcement de pratiques responsables : co-voiturage, réunions par téléphone, tri dans les bureaux, usage de produits recyclables (suppression des gobelets jetables et des bouteilles d'eau en plastique dans les réunions...).

En matière d'accompagnement du territoire vers un développement durable, plusieurs axes de travail ont été définis :

- i) la mise en œuvre des prescriptions liées à la RICE aidera les communes à réduire significativement leurs consommations énergétiques (optimisation de l'éclairage public) ;
- ii) la révision des règles architecturales en cœur de parc afin de mieux prendre en compte les attentes des habitants en particulier en matière de performance énergétique (horizon 2020) ;
- iii) dans la continuité des démarches zéro phyto et de nombreuses actions en faveur de l'apiculture et conformément à ce qui est inscrit dans la charte du Parc national, l'établissement mène une démarche de labellisation du territoire sur la thématique des **pollinisateurs**. Plusieurs demandes de financements ont été déposées par l'établissement durant le second semestre. L'obtention de ce label pour le Parc national récompenserait un programme ambitieux d'actions concrètes menées en faveur des pollinisateurs, notamment avec les 111 communes adhérentes à la charte et permettrait d'aller chercher des financements dédiés. L'objectif de l'EP PNC est d'être le 1^{er} territoire à être labellisé et ce, dans un délai de 3 à 5 ans.

Le budget 2019 a pris en compte ces orientations stratégiques, développé une vision prospective grâce au lancement d'études destinées à définir le devenir de certains bâtiments (gîte Aire de Côte, ferme du Bramadou...) et permet également de poursuivre les opérations pluriannuelles lancées les années précédentes.

Cette année est également consacrée à la préparation de l'anniversaire des 50 ans de la création du Parc national des Cévennes qui aura lieu en 2020, dont l'aménagement de la cour du château.

Fonctionnement et intervention :

- Poursuite des engagements pluriannuels liant l'établissement (opérations lancées en 2017 ou antérieurement) : Life Gypconnect, Laubamac, développement de la filière agriculture biologique, animation PAEC... en dépenses et en recettes,
- Stabilisation des interventions (aides accordées au territoire), tant sur le plan des nouvelles autorisations d'engagement, recentrées notamment sur les conventions pluriannuelles d'objectifs, que sur celui du paiement des interventions restant à payer. Relance des porteurs pour le paiement des RAP et annulations.
- Accent porté sur les dépenses liées au développement durable, en interne (éco-responsabilité, études prospectives patrimoine immobilier) et en appui au territoire (agriculture biologique, marché triennal Marque, bonnes pratiques canyoning...).

Investissement :

- Poursuite des engagements pluriannuels liant l'établissement (opérations lancées en 2018 ou antérieurement) :
 - o programmes en cours : aménagement extérieur de la Maison de l'Aigoual à la Serreyrède, contribution au projet de la Maison du Parc à Florac, pôle de pleine nature Mont Lozère (Mas de la Barque et Cassini), sentier d'interprétation de la Roque, finalisation des actes notariés d'acquisition de foncier en forêts anciennes...en dépenses et en recettes,
 - o opérations prévues en 2018 mais non réalisées : cabane pastorale de la Borie du Pont,
 - o opérations clôturées : encaissement des soldes de subventions (boutique paysanne Terre d'Aigoual à la Serreyrède),
- Mise en œuvre de la régularisation des amortissements avant la fin 2019 (délibération du conseil d'administration de septembre).

L'année 2019 s'achève avec la finalisation du montage et la fiabilisation du plan de financement du projet de la Maison du Mont Lozère au Pont-de-Montvert avec un calendrier de mise en œuvre. L'ensemble de ces projets sont prévus dans le SPSI qui est soumis à l'instruction des services depuis juillet 2019.

2. Autorisations d'emplois

Tableau 1 GBCP

La notification de moyens du MTES du 25 février 2019 s'élève à 84,3 ETPT et 75,5 ETP.

Un départ à la retraite en 2019.

Emplois hors plafond : départ des deux emplois d'avenir (juillet 2019) et des deux autres emplois consacrés à l'animation de projet (agriculture biologique et Laubamac) déjà présents en 2018.

L'établissement a proposé 2 missions de service civique en 2019 (éco responsabilité de l'établissement, animation de l'inventaire de la biodiversité communale).

Il accueille deux jeunes filles en contrat d'apprentissage depuis la rentrée scolaire 2019 au sein du service *Développement durable* :

- pôle *Architecture, Urbanisme et Paysage* : dans le cadre d'un diplôme d'ingénieur paysagiste pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2019,
- pôle *Forêt* : dans le cadre d'une licence professionnelle en Gestion et aménagement durable des espaces et ressources (GADER) pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2019.

L'enveloppe de personnel est celle votée lors du BR1, réévaluée afin de prendre en compte les réformes en cours en matière statutaire (RIFSEEP, PPCR...).

L'établissement vise à respecter son plafond d'emplois et son enveloppe de dépenses de personnel en fin d'année 2019. La dotation de 75,5 ETP pourrait être réévaluée par la tutelle d'ici la fin de l'année afin de répondre à une demande complémentaire de 0,4 ETP de l'EP PNC et afin de contribuer à la consommation des ETP 2019 de la brique Parcs.

3. Autorisations budgétaires

Tableaux 2 et 3 GBCP

3.1 Fonctionnement

L'enveloppe de fonctionnement a fait l'objet de virements de crédits d'ajustement depuis le BR1. Elle est globalement réduite de 8 944 € en AE et 50 000 € en CP par rapport au BR1 :

1. Produire et diffuser les connaissances	<p>102 900 € AE (augmentation) et 65 050 € CP (réduction)</p> <p><u>Matériel scientifique</u> : 15k€ AE et CP</p> <p><u>Etudes générales</u> : 9k€ AE et CP</p> <p>Lancement de l'étude OPIE (consommation d'AE)</p> <p>Paielement du solde du marché « pollinisateurs » 7,5k€</p> <p><u>Connaissance forêt domaniale</u> : 68k€ AE et 30k€ CP</p> <p>Convention ONF 22 k€, marché suivi mycologique Sapet Bois noir</p>
2. Protéger et restaurer le patrimoine	<p>33 950 € en AE et CP (augmentation)</p> <p><u>Génie écologique forêt domaniale</u> : Convention ONF 29k€</p> <p><u>Dépenses diverses</u> : 4k€ matériel police</p>
3. Accompagner au développement durable	<p>232 191 € AE (réduction) et 189 891 € CP (réduction)</p> <p><u>Agriculture</u> : les dépenses portent essentiellement sur l'agriculture biologique 26k€ AE 21k€ CP et l'entretien des cabanes pastorales 6k€ AE 8k€ CP</p> <p><u>Tourisme, accès à la nature</u> : visite des établissements arqués (15,5k€ AE et 22k€ CP), marchés des pratiques canyoning (21k€ AE) et de l'étude Aire de Côte (20 k€ AE)</p> <p><u>Aménagement, urbanisme</u> : fin du programme Laubamac (27k€ AE et 36k€ CP), projet d'habitat partagé Bramadou (7k€ AE tranche ferme)</p> <p><u>Eau</u> : expérimentation oignons doux (62k€ AE et 37,5k€ CP)</p> <p><u>Autres actions développement durable</u> : mazenots 15k€ AE CP</p>
4. Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	<p>274 500 € AE (réduction) et 239 500 € CP (réduction)</p> <p><u>Sensibilisation, animation</u> : 29,5k€ AE et CP</p> <p><u>Infrastructures d'accueil</u> :</p> <p>Dépenses de signalétique revues à la baisse 8k€ AE et CP</p> <p>Crédits du centre d'information supérieurs aux prévisions (explosion des ventes d'articles à la nouvelle boutique de Florac) 73k€ AE et CP</p> <p><u>Outils de communication</u> : 164k€ AE et 129k€ CP</p> <p>Dépenses d'imprimerie, de site internet et d'éditions revues à la baisse par rapport au BR1 (-60k€ AE et -30k€ CP).</p> <p>Concernant le site internet, commandes de vidéos (6 k€) et premières commandes du marché Géotrek (6k€) d'ici fin 2019.</p> <p>Deux numéros de Serres en Valats sortis dont un en préparation à sortir en fin d'année.</p> <p><u>50 ans</u> : 40k€ en AE et CP dont prestation d'animation</p>
5. Piloter la politique du Parc	<p>40 590 € AE et 20 000 € CP (= BR1)</p> <p>Prestation visant à l'utilisation du logiciel EVA pour le suivi et l'évaluation des actions de la charte</p>
6. Gérer l'établissement	<p>1 115 269 € AE et 1 134 769 € CP</p> <p>Augmentation en AE et CP par rapport au BR1 (entretien véhicules, frais de déplacements...).</p> <p>Evènement marquant dans la politique immobilière : versement du loyer de 231k€ pour toute la durée du bail de la maison du tourisme et du Parc de Florac</p>

3.2 Investissement

L'enveloppe d'investissement est augmentée de 86 300 € en AE et réduite de 307 261 € en CP par rapport au BR1. La consommation des crédits de paiement initialement prévus au budget ne pourra être atteinte.

1. Produire et diffuser les connaissances	<p>11 500 € en AE et CP (augmentation)</p> <p><u>Matériel scientifique</u> : pièges photos, jumelles, binoculaire...</p>
2. Protéger et restaurer le patrimoine	<p>35 000 € en AE et CP (=BR1)</p> <p><u>Génie faune flore</u> : travaux de la lavogne de La Baume achevés avant fin 2019</p>
3. Accompagner au développement durable	<p>134 100 € en AE (réduction) et 84 725 € en CP (réduction)</p> <p><u>Agriculture</u> : 115k€ AE et 25k€ CP</p> <p>La conception réalisation de la cabane de La Borie du Pont est en cours mais la consommation de l'intégralité des CP ne pourra pas être possible d'ici la fin 2019</p> <p><u>Forêt</u> : 2k€ AE et 45k€ CP</p> <p>Les actes notariés concernant les acquisitions de forêts anciennes engagées en 2018 n'aboutissent pas et n'ont pas permis de consommer les CP pour le moment.</p> <p><u>Architecture</u> : la maîtrise d'œuvre du projet d'habitat partagé du Bramadou est reportée à 2020. L'établissement donné son accord pour le financement de 15k€ (AE) pour le raccordement en eau potable des bâtiments</p>
4. Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	<p>300 000 € en AE (réduction) et 237 000 € en CP (réduction)</p> <p><u>Infrastructures d'accueil</u> :</p> <p>Centre d'information Serreyrède : la consultation pour les travaux d'aménagements extérieurs s'achève. Les AE seront engagés avant la fin d'année mais les travaux auront essentiellement lieu en 2020 (110 k€ AE)</p> <p>Maison du parc à Florac : le paiement de la part des travaux pour la maison du Parc à Florac à la communauté de communes interviendra avant la fin 2019 (103k€ CP)</p> <p>Expo maison du Parc à Génolhac : les CP de maîtrise d'œuvre seront consommés avant la fin d'année. Les travaux sont reportés à 2020 (35k€)</p> <p>Pôle pleine nature Mont Lozère : Marché de travaux déclaré sans suite relancé cet automne. Les AE (125 k€) seront consommées avant la fin d'année ainsi que les CP pour la mission de maîtrise d'œuvre (11k€) et pour l'avance des travaux</p> <p>Interprétation : Marché de travaux du sentier de La Roque en cours de notification. Les travaux auront essentiellement lieu en 2020 (35k€). Les CP de l'exposition RICE sont consommés</p>
5. Gérer l'établissement	<p>551 000 € en AE (augmentation) et 241 124 € en CP (réduction)</p> <p><u>Politique immobilière</u> : 456k€ AE et 132k€ CP</p> <p>Travaux de la maison de Font-Vive et de la cour du château de Florac achevés (les dégradations récentes vont nécessiter de nouvelles dépenses en 2020).</p> <p>Maîtrise d'œuvre des toitures attribué (36k€ en AE) et marché de travaux des toitures du siège attribué avant fin 2019 (estimation de 343k€ AE). Incertitude sur le paiement des avances de travaux avant fin 2019 (46k€ CP)</p> <p><u>Dépenses diverses</u> : 5 nouveaux véhicules en remplacement d'anciens 62k€ AE et CP, informatique 20k€ AE et CP</p>

3.3 Intervention

L'enveloppe d'intervention prévue au budget initiale sera consommée en AE, notamment avec les dernières attributions de subventions lors du Bureau de novembre.

La consommation des CP dépend des demandes de paiement qui vont parvenir à l'EP PNC d'ici fin novembre mais il est jugé préférables de réduire les crédits de paiement de 48 700 € par rapport au BR1.

Les paiements réalisés à la même période se montent à près de 171k€ dont 57k€ pour des subventions accordées en 2019. Les annulations de subventions se montent à près de 13 000 € en 2019 (reliquats non consommés à la suite des demandes de solde).

Début novembre, les subventions restant à payer par l'établissement portaient sur un montant de 372k€ dont 218k€ accordés en 2019.

3.4 Recettes

La contribution de l'AFB est de 6 708 918 € conformément à l'arrêté du 24 janvier 2019 organisant les modalités de la contribution financière de l'AFB aux établissements publics des parcs nationaux pour 2019.

Plusieurs demandes de soldes de subventions accordées ont été effectuées (boutique Serreyrède, forêts anciennes, Laubamac...).

Il est d'ores et déjà certain que plusieurs subventions européennes prévues au BR1 ne seront pas versées avant la fin d'année (boutique Serreyrède, agriculture biologique, pôle pleine nature), ce qui explique la diminution des recettes attendues de 271k€ par rapport au BR1.

Le détail des recettes figure dans le tableau suivant :

RECETTES	Budgetées	Prévues fin 2019	FONC BI 2020	INV BI 2020	Remarques
Totaux	7 639 438,92	7 368 037,54	7 242 016,76	184 977,18	7 426 993,94
AUTRES_RECETTES / Recettes diverses de l'établissement	7 043 439,20	6 998 511,05	7 025 500,00	0,00	
ACCESNAT / Accès nature	13 521,20	13 521,20			
RECDIV / Recettes diverses	7 024 918,00	6 976 849,85	702000		GMF solde belvédère, matériel handicap, Stevenson AFB 6 710 k€ + régie recettes 120 k€ + loyer 80 k€ + vente 68k€ (dont parcelles Pises) 2020 : vente La Roche 110 k€
TOURDURABLE / Tourisme durable	5 000,00	5 000,00	5 500,00		Marqués
LAUBAMAC / Laubamac	0,00	3 140,00			Entrées colloque Laubamac
FONDS_EUROP / Fonds européens	299 040,69	153 827,47	62 771,76	104 270,00	
AGRIBIO / Agriculture biologique	32 771,76	0,00	32 771,76		Valorisation agri bio Leader 11943,36€ + journées démonstration Feader 2018-2019 20828,40 € AVANT le 13/02/2020
AGRIENV / Agriculture environnement	27 199,93	20 206,29			Demande réalisée le 23/05/2019 Animation PAEC Feader 27199,93€
EAU/Eau			30000		Feader/région oignons doux 49999,45 €
CENTREINFO / Centre d'information	80 000,00	64 000,00		16 000,00	Acompte de 80% de la Région sur demande de solde boutique Serreyrède 80000 €
GENIEMILIEUX / Génie écologique milieu	0,00	704,18			Natura 2000 MO lavogne Creux de Sahut
VALOPAT / Systèmes d'interprétation des patrimoines	90 152,00	0,00		88 270,00	Pôle pleine nature Mont Lozère FEDER Massif central 62120 € AVANT le 15/06/2020 + parcours La Roque LEADER 26150 €
MAISONPARC / Maisons du Parc	7 917,00	7 917,00			Solde LEADER étude écomusée
CABPASTO / Cabannes pastorales					
FORANCIEN / Forêts anciennes	61 000,00	61 000,00			Demande de solde envoyée fin mai
AUTRES_FONDS_PUBLICS / Autres fonds publics	26 035,00	14 360,00	25 745,00	21 493,82	
AGRIBIO / Agriculture biologique	11 675,00		11 675,00		Agence Eau Journées de démonstration Agri bio 2018-2019 AVANT le 28/05/2021
CIELETOILE / Ciel étoilé	4 000,00	4 000,00			Ciel étoilé Ademe A demander
CONGCVT / Connaissances générales études CVT	4 000,00	4 000,00			Dreal Craves soldée encaissée
GENIEFAUNEFLORE / Génie écologique faune flore				21493,82	Lavogne 21493,82€ FEADER Natura 2000
EAU / Eau	6 360,00	6 360,00	7 470,00		Animation continuité écologique soldée encaissée
CONFRET/Connaissance forêt	0,00		6 600,00		Ouverture ruisseau Agence eau dossier 2040 30 1013
MINISTERES / Ministères (hors MEDDE)	95 910,03	105 075,02	28 000,00	12 623,36	
AGRIENV / Agriculture environnement	4 976,65	3 048,21			Animation PAEC Etat 4976,65€ demande réalisée le 23/05/2019
CONGCVT / Connaissances générales études CVT	0,00	8 000,00			Géonature soldée encaissée
DEPDIV / Dépenses diverses	0,00				
GENIEFAUNEFLORE / Génie écologique faune flore				12623,36	Lavogne 12623,36€ Etat Natura 2000
RECDIV / Recettes diverses	21 000,00	14 451,52			Emplois avenir
FORANCIEN / Forêts anciennes	2 586,44	2 586,44			Solde FNADT Demande de solde envoyée en février
Tourisme/tourisme		12 000,00	28 000,00		Inventaire savoirs faire bâti et outils de communication
LAUBAMAC / Laubamac	67 346,94	64 988,85			Demande de solde à envoyer. Versement 2019 ?
MEDDE / Ministère de l'Ecologie	104 727,00	74 567,00	100 000,00	0,00	
CENTREINFO / Centre d'information	13 567,00	13 567,00			Demande de solde à faire
CONGCVT / Connaissances générales études CVT	11 000,00	11 000,00			Justificatifs à fournir
MAISONPARC / Maisons du Parc	30 000,00	30 000,00			Demande de solde à faire
FORANCIEN / Forêts anciennes	50 160,00	20 000,00			Demande de solde à faire
50 ans / 50 ans			100 000,00		
COLLOC / Collectivités locales	70 287,00	21 697,00	0,00	46 590,00	
CENTREINFO / Centre d'information	23 697,00	21 697,00			Solde CD30 boutique Serreyrède encaissé
SYLVDURABLE / Sylviculture durable	0,00				
VALOPAT / Systèmes d'interprétation des patrimoines	46 590,00			46 590,00	Pôle pleine nature Mont Lozère CD48 + Région AVANT le 15/06/2020 et 31/12/2022 pour CD 48

4. Equilibre financier

Tableaux 4 et 5 GBCP.

Les éléments du tableau « équilibre financier » permettent de totaliser les opérations budgétaires ou non budgétaires ayant un impact, positif et/ou négatif, sur la trésorerie de l'établissement. Par différence entre les deux, on détermine la variation nette de trésorerie sur l'exercice.

Seules deux opérations pour compte de tiers sont actuellement identifiées :

- le versement de la TVA,
- le reversement à l'école de Purpan de la subvention européenne que le Parc encaissera et lui reversera, en tant qu'établissement coordonnateur du projet « forêts anciennes ».

Le tableau 4 retrace également les avances de trésorerie versées à IPAMAC en 2019.

5. Situation patrimoniale

Tableau 6 GBCP.

Le projet de budget rectificatif fait apparaître une perte de 522 844 €, une insuffisance d'autofinancement de 190 757 € et un prélèvement sur fond de roulement de 513 932 € contre 634 281€ au BR1.

Cette insuffisance d'autofinancement s'explique par le versement du bail de la maison du Parc et du tourisme de Florac pour un montant global de 231 043 € pour les 25 années, situation conjoncturelle. Par ailleurs, la vente de la propriété de La Roche prévue au BR1 n'a pas été réalisée.

Le niveau de fond de roulement se monterait à 1 292 339 € et la trésorerie de fin d'année à 1 357 947 €. Ces indicateurs révèlent une situation saine.

6. Plan de trésorerie

Tableau 7 GBCP

Les parts de versement de la contribution AFB ont été reportées selon le planning de l'arrêté attributif 2019.

Le niveau de trésorerie début janvier 2019 se monte à 1 881 473 € conformément au résultat du compte financier 2018.

Le plan de trésorerie 2019 s'achèverait sur une variation de fin d'année de -523 527 €. Le niveau de trésorerie permet de faire face à ce prélèvement, la trésorerie de fin d'année étant de 1 357 947 €.

Les soldes cumulés mensuels du plan de trésorerie sont bons et la trésorerie prévisionnelle ne présente pas de tensions.

BUDGET INITIAL 2020

7. Stratégie globale pour 2020

L'année 2020 sera marquée par :

- l'anniversaire des 50 ans du Parc et la mise en œuvre d'une série de manifestations et de réalisations consacrées à cet événement,
- le démarrage des projets de territoire d'accueil des pollinisateurs, de recherche et suivi de l'équilibre ongulés sauvages - milieux, et la poursuite du programme d'actions concernant l'agriculture biologique,
- la suite de la mise en œuvre de la politique d'éco responsabilité de l'établissement qui portera essentiellement sur la réhabilitation de bâtiments (toitures du siège, le Bramadou, la Ségalière...), la nouvelle tranche de renouvellement du Parc automobile et les mesures d'économies d'énergie.

L'année 2020 permettra d'achever des opérations lancées en 2019 : pôle pleine nature du Mont Lozère, aménagements extérieurs de la Serreyrède, parcours d'interprétation de La Roque, projet d'habitat partagé du Bramadou, fin des travaux de la cabane pastorale de la Borie du Pont, étude prospective Aire de Côte, conventionnement avec la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère concernant le projet de la Maison du Mont Lozère au Pont-de-Montvert.

8. Autorisations d'emplois

Tableau 1 GBCP

La dotation de moyens 2020 n'a pas été réceptionnée à ce jour.

L'établissement souhaiterait que ses moyens en personnel soient équivalents à la dotation de 2019 soit 84,3 ETPT et 75,5 ETP. A noter que l'EP PNC ne passe pas en service facturier en 2020 mais sera tout de même affecté par le transfert d'ETP (0,6) réalisé à ce même niveau pour tous les Parcs dès 2020.

L'hypothèse retenue est une masse salariale stable par rapport à 2019, évaluée à 5 270 k€. Elle sera affinée en préparation du BR1 2020.

Contrats aidés

L'établissement public du Parc national des Cévennes accueille deux jeunes filles en contrat d'apprentissage depuis la rentrée scolaire 2019 au sein du service *Développement durable* :

- pôle *Architecture, Urbanisme et Paysage* : dans le cadre d'un diplôme d'ingénieur paysagiste pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2019,
- pôle *Forêt* : dans le cadre d'une licence professionnelle en Gestion et aménagement durable des espaces et ressources (GADER) pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2019.

L'établissement envisage de proposer en 2020 un contrat « Parcours emploi compétences » à un jeune au sein de la régie technique.

Il est prévu de relancer au moins un nouveau contrat en service civique, notamment pour la poursuite des Atlas de la Biodiversité Communaux (ABC).

Autres emplois hors plafond

Plusieurs emplois hors plafond seront consacrés à l'animation de projet :

- un chargé de mission CM projet pollinisateurs à 80% (demande de financement effectuée dans le cadre du projet « territoire pilote pour l'accueil des pollinisateurs »),
- un CM projet observatoire équilibre agro sylvo cynégétique à 70% (demande de financement effectuée dans le cadre du projet « recherche et suivi de l'équilibre ongulés sauvages »),
- un programmeur sur ce même projet à 50% (demande de financement effectuée dans le cadre du projet « recherche et suivi de l'équilibre ongulés sauvages ») et sur Géonature2 à 50% (financement par conventionnement AFB).

9. Autorisations budgétaires

Tableaux 2 et 3 GBCP.

La dotation de l'AFB est simulée à 6 710 k€. Elle devrait faire l'objet d'une augmentation en 2020 mais la notification de moyens n'ayant pas été réceptionnée, la dotation 2019 a été reportée par défaut.

Le tableau 2 « autorisations budgétaires » présente un solde déficitaire de 881 k€.

9.1 Fonctionnement

L'enveloppe de fonctionnement est en augmentation par rapport aux prévisions de fin 2019. En référence au tableau 3 GBCP, les principaux projets financés en 2019 sont, par destination :

1. Produire et diffuser les connaissances	<p>Diminution</p> <p>Etudes générales. 15k€, recherche : thèse 5k€ Fonds documentaires : 4,5k€, matériel scientifique 9k€ Convention ONF 25k€, suivi myco Sapet/Bois noir 15k€ CP RAR,</p>
2. Protéger et restaurer le patrimoine	<p>Stabilité</p>

	Convention ONF 25k€, entretien lavognes 5k€
3. Accompagner au développement durable	<p>Augmentation (doublement enveloppe notamment en lien avec les nouveaux programmes financés pollinisateurs, ongulés sauvages et Laubapro)</p> <p><u>Agriculture</u> : poursuite des programmes financés d'agri bio, lancement du programme financé pollinisateurs 184,5k€ AE 114,5k€ CP RECETTES NON INSCRITES DANS LE PROJET DE BI</p> <p><u>Tourisme, accès à la nature</u> : marché triennal Marque¹, étude fil rouge marketing tourisme nocturne, IPAMAC. Etudes prospective Aire de Côte et canyoning 30k€ RAP</p> <p><u>Aménagement, urbanisme</u> : étude habitat partagé Bramadou (phases 2 20k€), guide recommandations architecturales 30k€, Laubapro (Laubamac2) 20k€ RECETTES NON INSCRITES DANS LE PROJET DE BI, entretien Mas Camargue 20k€</p> <p><u>Eau</u> : expérimentation du programme financé oignons doux 24k€ RAP</p> <p><u>Ciel étoilé</u> : marché de rédaction du rapport annuel RICE</p> <p><u>Autres actions</u> : contrats Mazenots</p>
4. Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	<p>Augmentation (notamment en lien avec la nouvelle boutique de la maison du tourisme et du Parc MTP de Florac et les 50 ans du Parc)</p> <p><u>Sensibilisation</u> : programme d'animations du Parc</p> <p><u>Infrastructures d'accueil</u> : articles du centre d'information 85k€ AE et CP (nouvelle boutique Florac), signalétique points d'info</p> <p><u>Outils de communication</u> : marché traduction, De Serres en Valats, marché d'impression, Géotrek, marché vidéos, 50 ans (inscription de 225 k€ en AE et CP dont prestation d'animation)</p>
5. Piloter la politique du Parc	<p>Diminution</p> <p>Fin de la prestation EVA (logiciel d'évaluation du bilan de la charte) 21k€ RAP</p>
6. Gérer l'établissement	<p>Diminution (en lien avec le versement exceptionnel de la MTP de Florac en 2019, la diminution de l'intérim)</p> <p><u>Fonctionnement général de l'établissement</u> : entretien, maintenance, achats de fournitures et consommables, téléphonie, poste, informatique, régie technique... 430k€ environ</p> <p><u>Formation des agents</u> : 30k€ AE et CP</p> <p><u>Immobilier et logistique</u> : 300k€ environ</p>

Le total des restes à payer (RAP) en fin d'année 2019 est évalué à 90k € (à affiner d'ici fin décembre).

9.2 Investissement

L'enveloppe d'investissement est en diminution par rapport aux prévisions de fin 2019. En référence au tableau 3 GBGP, les principaux projets financés en 2019 sont, par destination :

2. Protéger et restaurer le patrimoine	<p>Diminution</p> <p>Nouvelle lavogne 15k€ AE et CP RECETTES NON INSCRITES DANS LE PROJET DE BI</p>
3. Accompagner au développement durable	<p>Diminution</p> <p><u>Agriculture</u> : Fin des travaux de la 6^{ème} cabane La Borie du Pont 85k€ RAP, raccordement AEP Bellecoste 15k€,</p>

¹ Concerne aussi les produits agricoles

	travaux divers cabanes 15k€ <u>Architecture</u> : Maîtrise d'œuvre projet démonstrateur Bramadou 15k€ RAP 15k€ <u>Forêt</u> : achat possible de 5 à 6 ha de forêts
4. Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	Diminution des AE et augmentation des CP en lien avec le report des travaux du pôle de pleine nature, du sentier de la Roque et des aménagements extérieurs Serreyrède <u>Infrastructures d'accueil</u> : Centre d'information Serreyrède : Travaux d'aménagements extérieurs RAP 116k€ Maison du Parc à Génolhac : travaux exposition permanente AE/CP 40k€ Pôle pleine nature Mont Lozère : travaux Mas de la Barque et Cassigny et La Roque RAP 120k€
5. Gérer l'établissement	Augmentation <u>Fonctionnement général de l'établissement</u> : Travaux des toitures du siège et du château RAP 285k€ Grosses réparations sur les bâtiments Renouvellement de 5 véhicules, informatique (serveur), régie technique

Le total des restes à payer (RAP) en fin d'année 2019 est évalué à 621 k€.

9.3 Intervention

L'enveloppe d'intervention est globalement stable par rapport au dernier budget rectificatif 2019 en AE et en CP (légère diminution).

La stabilisation des dépenses est atteinte (AE et CP) consacrées aux interventions à hauteur de 325 k€ en AE et CP.

Les crédits de paiement seront consacrés au règlement des subventions accordées les années antérieures à hauteur de 180 000 €, et notamment prévues dans les conventions pluriannuelles d'objectifs en vigueur (Foyers ruraux, Cévennes écotourisme, Office de tourisme Mont Aigoual, Copage, ABPS, Fédération de chasse...).

Les restes à payer se montent actuellement à 372 k€, dont 218 k€ pour 2019 (mais ce chiffre devrait être revu à la baisse d'ici la fin de l'exercice 2018 (paiements, annulations de subventions...)).

9.4 Recettes

Une seule vente de bâtiment du Parc est prévue dans ce projet (La Roche 110 k€).

Certaines recettes ne sont pas inscrites dans ce projet de budget initial :

- Exposition « les étoiles plein les yeux » 25 600 € (réalisation 2019), cabane pastorale La Borie du Pont 64 932 € (réalisation 2019) car l'EP PNC n'a pas reçu les notifications d'attribution,
- Projets 2020 pollinisateurs, équilibre ongulés sauvages, Laubapro et nouvelle lavogne dont les recettes ne seront pas encaissées en 2020,
- Les recettes d'investissement du Ministère concernant la réhabilitation des toitures du siège (176 000 € demande 2019).

L'établissement commence à être impacté par le décalage subi dans le versement des subventions européennes par rapport à la date de dépôt de la demande de solde.

Le niveau des recettes 2020 est stable par rapport aux prévisions 2019. En 2020, sont prévus les encaissements de recettes selon la décomposition indiquée au tableau du paragraphe 3.4.

10. Equilibre financier

Tableaux 4 et 5 GBCP.

Les éléments du tableau « équilibre financier » permettent de totaliser les opérations budgétaires ou non budgétaires ayant un impact, positif et/ou négatif, sur la trésorerie de l'établissement. Par différence entre les deux, on détermine la variation nette de trésorerie sur l'exercice.

Seules une opération pour compte de tiers est actuellement identifiée : le versement de la TVA.

Le tableau 4 présente l'encaissement en trésorerie des avances faites à IPAMAC en 2019.

11. Situation patrimoniale

Tableau 6 GBCP.

Le projet de budget initial fait apparaître une perte de 621 859 €, une insuffisance d'autofinancement de 310 983 € et un prélèvement sur fond de roulement de 861 545 €.

Le niveau de fond de roulement se monterait à 430 794 € et la trésorerie de fin d'année à 486 402 €.

12. Plan de trésorerie

Tableau 7 GBCP.

Les parts de versement de la contribution AFB adopteront un nouveau rythme en 2020 (consignes Tutelle).

Le plan de trésorerie 2020 s'achèverait sur une variation de fin d'année de -871 545 € et une trésorerie de fin d'année se montant à 486 402 € qui est un niveau juste suffisant pour aborder les dépenses de janvier 2021.

L'encaissement des recettes non notifiées (toitures du siège) permettrait de soulager cette trésorerie de fin d'année.

13. Opérations pluriannuelles

Tableaux 8 et 9 GBCP.

Le tableau 8 permet le suivi des opérations pluriannuelles liées aux recettes fléchées en retraçant l'exécution passée et prévisionnelle s'agissant de l'encaissement des recettes et des dépenses afférentes.

Il reprend donc les recettes fléchées inscrites au tableau des autorisations budgétaires et une partie des dépenses qui y sont également inscrites : celles contribuant à la réalisation d'une opération financée, au moins partiellement, par recettes fléchées.

Le tableau 9 retrace la réalisation des opérations pluriannuelles, dont des opérations fléchées, tant en recettes qu'en dépenses.

Rappel des opérations fléchées actuellement menées par l'établissement (tableau 9 GBCP) :

Opération	Démarrage/Fin	Organismes financeurs
Life Gypconnect : restauration des connections entre les populations de Gypaètes barbus des Pyrénées et des Alpes	2016/2021	Life Europe
Approches territoriales intégrées	2014/2020	FEDER FSE IEJ Région Languedoc Roussillon
Pôle de pleine nature Mont Lozère	Contrats territoriaux 2018-2020	Conseil départemental 48 Région Occitanie Europe FEDER Massif central
Développement de la filière agriculture biologique	2018/2019 et 2019/2020	LEADER/FEADER/Agence Eau
Animation PAEC	2017/2019	Etat et FEADER
Aménagements extérieurs de la Maison de l'Aigoual – Col de la Serreyrède	2019/2020	FEDER –FSE
Cabane pastorale de la Borie du Pont	2019/2020	FEADER
Exposition « les étoiles plein les yeux »	2019/2020	LEADER
Territoire pilote accueil pollinisateurs	2020/2022	FEDER/Région/FNADT
Parcours d'interprétation naturaliste de la magnanerie de La Roque	2019/2020	LEADER
Création d'une lavogne	2019/2020	FEADER Natura 2000
Recherche et suivi de l'équilibre ongulés sauvages	2020/2022	DEDER FNADT